Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 41

Artikel: La selle de Payerne

Autor: B.C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178180

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La selle de Payerne.

La ville de Payerne possède un des monuments religieux les plus importants de l'Europe. Bien conservée, son église, qui date du x^{me} siècle, fut construite en 962; elle mérite certainement que le voyageur qui passe se détourne un moment de son chemin pour examiner le plus authentique souvenir de la reine Berthe.

A Payerne, nul ne parle de l'église, mais il n'est pas un touriste à qui l'on fasse grâce d'une espèce de selle, conservée comme une relique précieuse dans l'ancienne église paroissiale, convertie aujourd'hui en temple protestant. Certains objets, ensuite de la vénération religieuse qui les entoure, échappent à la critique de la science, mais nous ne pensons pas que des scrupules de ce genre puissent s'élever au sujet de la selle dont nous voulons parler, et à laquelle on attribue une origine qui pourrait acquérir une espèce d'authenticité, si on ne rappelait, en temps opportun, quelques faits qui rendent au moins douteuse la légende moderne.

Si vous ouvrez une de ces *Relations*, dont le dixseptième et le dix-huitième siècles nous ont si abondamment munis, vous trouverez :

« Payerne tire son nom de Graccius Paternus... Peu d'étrangers passent par là sans y remarquer une selle de cheval, qu'on prétend avoir servy à Jules-César. On en fait tant d'estime, qu'on l'a suspendue en public, au devant de la maison de ville, pour épargner aux passants la peine de l'aller chercher plus loin. J'y remarquay des étriers, mais en portait-on en ce temps-là? Je m'en rapporte cependant à la tradition, et je ne ferai pas le procez à ceux qui croyent que les étriers qu'on voit à Payerne ayent véritablement servi à Jules-César. »

(Patin : Relations historiques et curieuses de voyage, 1674.)

« Payerne fùt brùlé du temps de César. Le cheval de cet Empereur y fut apparemment tué. On y montre au moins une Selle, qu'on prétend qui luy a servi. Elle est exposée sur la rüe, vis-à-vis de la maison de ville, avec un éperon, et un fer de cheval, mais pour d'étrié nous n'en vîmes point. Ceux qui ont asseuré dans leurs relations, qu'ils en avaient vû, ont voulu rire. Les Romains ne s'en servaient point du tems de César. On le sait fort bien dans cette ville. »

(Reboulet et Labrune : Relation historique d'un voyage en Suisse, 1685.)

« Payerne est une jolie ville où il y a un Banderet. On voit encore la Selle de Jules César qui est pendue aux Hales. »

(Relation de voyage, msc. 1730.)

Plus tard la thèse change. Jules César s'efface devant l'image de Berthe, épouse de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane au dixième siècle.

En 4848, les ossements présumés de cette reine furent processionnellement transférés dans le temple, un marbre commémoratif fut placé sur le sarcophage, et la vieille selle, officiellement reconnue pour être la selle de la reine Berthe, prit place auprès du tombeau. Il fut constaté qu'un trou qui se trouve sur cette selle était celui où la royale fileuse plantait sa quenouille? Où est la vérité? Nous avons vu et touché la selle fameuse : sa forme et les bandes en fer dont elle est garnie font naître bien des doutes. Nous ne croyons pas plus à la selle d'une reine qu'à celle du conquérant qui vient de trouver un historien couronné.

En Suisse, une punition souvent infligée était celle de faire chevaucher le cheval de bois; on s'en servait encore à Genève à la fin du siècle dernier. Ce n'était pas toujours un supplice simplement dérisoire : suivant le cas et les lieux, le dos du cheval était tellement aigu et les poids attachés aux pieds des patients étaient si pesants que d'horribles blessures et quelquefois la mort s'en suivaient. Ailleurs, du côté des pays allemands, quand un individu avait commis un attentat exigeant une réparation publique, on le condamnait à porter sur ses épaules, jusqu'à un lieu déterminé, un bât ou selle fort pesante. C'est ce qu'on appelait la mulcte ou peine du harnescar. Tout nous porte à croire que la selle de Payerne, autrefois exposée sous les Halles ou devant la Maison de Ville, n'est autre chose que l'instrument servant au supplice du harnescar, instrument qui n'était placé d'une manière bien ostensible dans ce lieu que pour imprimer une salutaire terreur à ceux qui chancelaient dans la bonne route.

(Reproduction interdite.)

B. C.

La carte fédérale de la Suisse.

Nous avons pu voir, il y a quelques jours, la carte complète du général Dufour, dans la salle des séances